B.I.S

N° 16

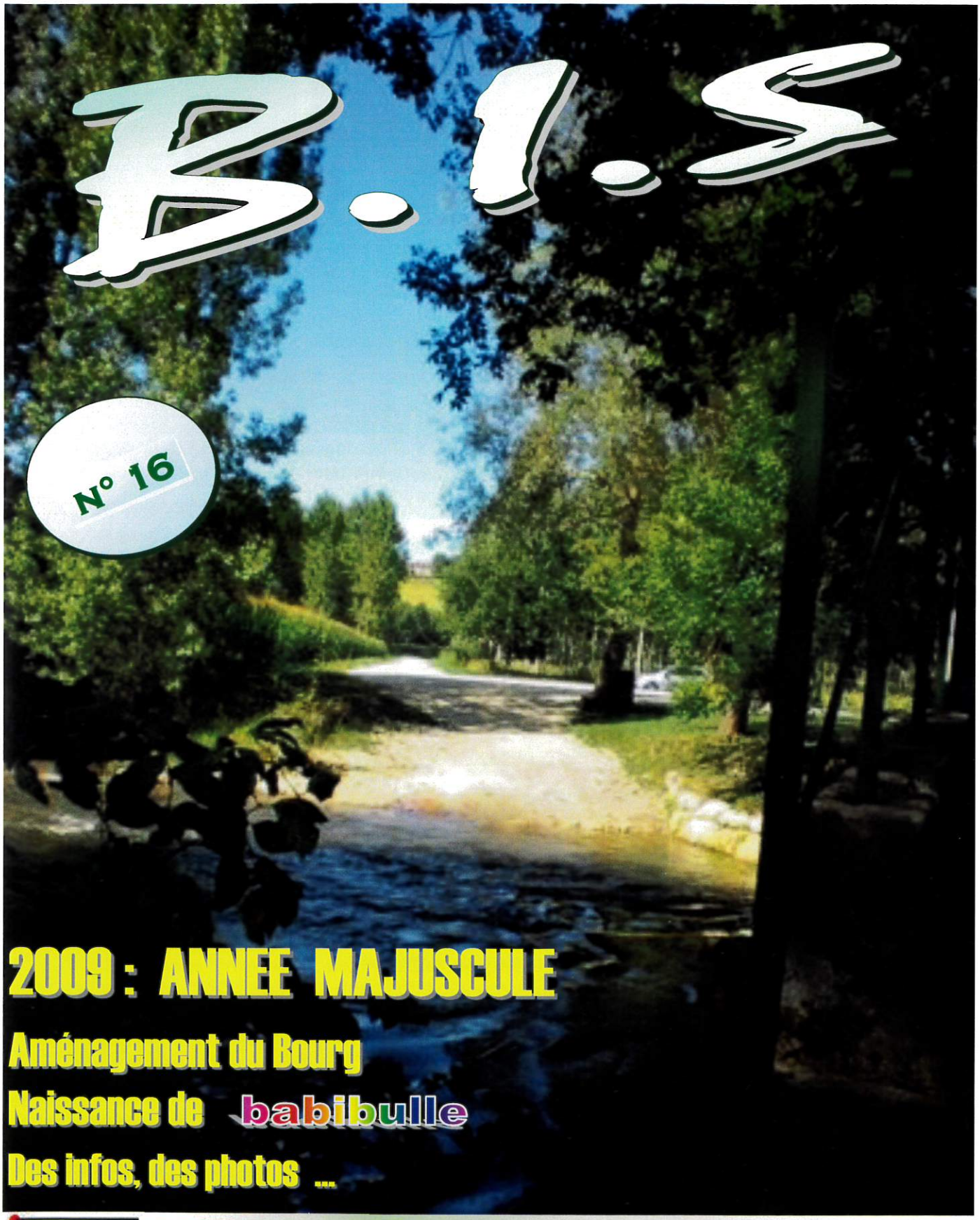

2009 : ANNEE MAJUSCULE

Aménagement du Bourg

Naissance de babibulle

Des infos, des photos ...

TOUT SUR :

LA VIE de SAINT SEVERIN

Bilans et Projets des Associations
... nouvelles Entreprises
... prix des Services
Et bien d'autres sujets encore ...

Sommaire

Couverture
La halte nautique
Photo Alain RIvière

Page 2
Moments choisis

Page 3
Editorial

Page 4
Etat civil

Pages 5 à 14
La vie de la commune

Page 15
Coups de cœur
coups de gueule

Pages 16 et 17
Naissance de BABIBULLE

Page 18
L'école

Page 19
Le coin des Jeunes

Pages 20
La vie des Entreprises

Page 21 à 25
La Vie des Assoc'

Page 26 à 27
En bref
Infos utiles

Page 28
Les tarifs des services

mairiesaintseverin@yahoo.fr
www.saintseverincharente.fr

Éditeur responsable
Alain RIVIERE,
Maire de ST SEVERIN

Rédaction –Dactylographie
Alain RIVIERE
Josie MERZEAU

Impression
GRAPHI FRANCE
La Couronne

Dépôt légal enregistré au TGI Angoulême—Sve Dépôt de Presse Réf R : 16/2002-L1.

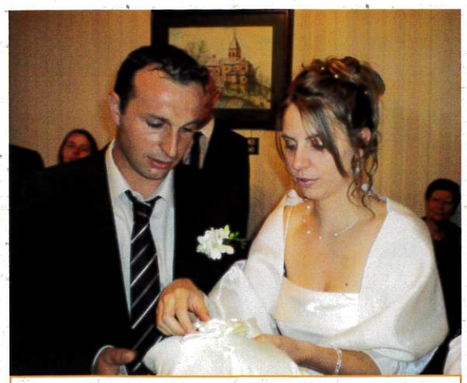

19 septembre
Vanessa LAFFONT et Damien HERY
le Tard

29 août 2009
Pascale CATUOGNO
et Sébastien DEPIX,
La Valette du Var

MARIAGES 2009

Nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux époux. Tous nos remerciements à ceux qui déposent des dons pour différentes œuvres ou associations.

REPAS DES AÎNES 2009

Magnifique journée pour les Anciens, le repas, le spectacle, l'ambiance, tout aurait été parfaitement réussi … si Néné n'avait pas décidé ce jour-là de changer sa garde robe ! (clin d'oeil)

VOEUX 2010

- Remerciements pour tous les acteurs de la vie locale et les administrations qui aident la commune au quotidien.
- Bilan 2009 très positif, en dépit de la crise et la morosité. Année de grands travaux, détaillés dans les pages du bulletin.
- 2010 sera moins « intense », la réforme des collectivités territoriales et le flou autour des dotations aux communes invitant les élus à la prudence.

Voici, en quelques mots, le résumé, du discours du premier magistrat à l'occasion des vœux à la population.

Février 2010

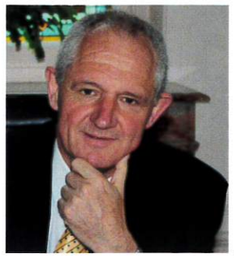

EDITORIAL

La crise s'est, depuis plusieurs années déjà, invitée dans la vie de nombre de nos concitoyens, que ce soient les entreprises, le commerce, l'artisanat ou l'agriculture… personne n'est épargné dans cette grande chaîne économique.

Dans ces moments difficiles, qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, de celles qui sont plongées dans la maladie ou dans la peine.

Je pense également aux personnes seules et à celles qui ont de plus en plus de difficultés à boucler le budget familial ; ces derniers temps, je suis très souvent confrontés à des situations de détresse personnelle et je tiens à témoigner ma solidarité à celles et à ceux qui affrontent des moments douloureux.

Si j'avais un seul vœu à formuler pour l'année à venir, je demanderais que ***le cercle vicieux de la récession se transforme en cercle vertueux de la reprise économique et de la croissance !***

Pour essayer d'enrayer cette mécanique infernale, la commune de St Séverin a activement participé au plan de relance de l'économie en réalisant un programme d'investissement à un niveau historique.

En 2009, nous avons injecté **un million trois cent mille euros** dans le circuit économique !

Pour 2010, nul n'ignore que l'année qui s'ouvre va, comme la précédente, se dérouler dans un contexte difficile; là, je pense à la fois aux perspectives qu'entraîne la réforme territoriale annoncée, et aux difficultés financières que vont rencontrer les collectivités locales à travers la suppression de la taxe professionnelle.

Qu'il me soit permis d'exprimer mes réserves comme nous l'avons fait en conseil municipal, concernant ces réformes menées au pas de charge par le Président de la République qui ne tient aucun compte des remarques faites par les élus.

Nous devrons nous mobiliser pour faire face au recul des services publics sur nos territoires : suppression du service courrier et des facteurs déplacés à Montmoreau, fermeture de la Perception et menaces sur le bureau de Postes d'Aubeterre, suppressions des dessertes ferroviaires, des hôpitaux de proximité … Sans tomber dans la sinistrose, cette année 2010 s'annonce donc sous des auspices difficiles, aussi nous allons réduire un peu l'allure des investissements pour ***éviter d'avoir recours à l'emprunt et surtout pour éviter d'augmenter la fiscalité.***

2010 quelques projets : Ouverture du Relais de Services Publics, Ouverture de la Maison d'accueil des personnes âgées, clôture du stade et plantations, Aménagement à la Mairie, changements des menuiseries extérieures peintures des volets, Programme d'entretien de la voirie, Aménagement liés à la sécurité incendie …

Je tiens à saluer toute l'équipe du Conseil Municipal, une équipe unie et soudée qui m'accorde sa confiance et qui s'investit dans la vie de la commune ; mais le Maire et son Conseil Municipal ne feraient pas grand-chose sans le personnel du Secrétariat et du Service Technique ; ils sont d'autant plus sollicités qu'ils sont dévoués, polyvalents, disponibles et toujours de bonne humeur !

Je les remercie tous très sincèrement

Alain Rivière

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Kenzo ARCHAT né le 29 janvier 2009 à PERIGUEUX, fils de Yohann ARCHAT et de Charlotte DARES, domiciliés au 10 Lot Les Patinets;
Nayah LOOSEMORE née le 09 août 2009 à L'ISLE D'ESPAGNAC, fille de Philip LOOSEMORE et d'Audrey MEDARD domiciliés à Grand Rue;
Maëva Chloé LAFRAIE née le 23 décembre 2009 à SAINT-MICHEL, fille de Mickaël LAFRAIE et de Delphine BERTRANNET domiciliés Chez Julien.

Nous avons appris la naissance de :

Nathan CHATELIER né le 05 février 2009, fils de **Jérémy et de Stella AMIOT**, petit-fils de **Christine MARCADIER** de la Jarrige
Gabin BEAUVAIS né le 03 mars 2009 à Lyon, fils de **Nicolas BEAUVAIS et Delphine EYDELY**, petit-fils de **Jean-Jacques et Annie BEAUVAIS** et de **André et Maryse EYDELY ;**
Marius MOREAU né le 23 mars 2009 à Bordeaux, fils de **Nicolas MOREAU et de Céline EYDELY**, petit-fils de **Jean et Marie-Claire MOREAU et de André et Maryse EYDELY.**
Lino CHIBOIS né le 31 mai 2009 en région parisienne fils d'**Isabelle NEBOUT et de Jonathan CHIBOIS**, petit-fils de **Jean-Pierre et Annie NEBOUT**;
Thomas NEBOUT né le 12 juillet 2009, fils de **Vincent NEBOUT** et , petit-fils de **Jean-Pierre et Annie NEBOUT**
Nelwan GRONDIN né le 22 juillet 2009 fils de **Jean-Médéric GRONDIN et de Sabrina AGUILAT**, petit-fils de **Joseph et Nadège GRONDIN**
Lilou DUVERGT née le 17 septembre 2009 fille de **Christophe et de Emilie BEAUDEAU**, petite fille de **Gérard et Lucile BEAUDEAU**
Emma, Camille GAUTHIER, née le 25 décembre 2009 fille de **Sébastien et de Cynthia DUPONT**, petite-fille de **Michel et Marie-Josée DUPONT**, et 1ère arrière petite-fille de **Janine et Joseph EYDELY**
Nos félicitations aux parents, grands-parents, arrière-grands-parents (notamment Jean-Pierre et Annie, André et Maryse, Maxou et Jacqueline qui réalisent des doublés), et nos vœux d'excellente santé aux bébés

DECES 2009

27 janvier, décès de **M. Léonard LEFRANC,** âgé de 81 ans, à AUBETERRE-SUR-DRONNE
26 mars, décès de **M. Jean-Louis QUANTE**, âgé de 66 ans, à SAINT-MICHEL
01 avril, décès de **M. Rémy JOVANNEAU**, âgé de 82 ans, à BARBEZIEUX
10 octobre, décès de **Mme Anna DUDIGNAC**, âgée de 87 ans, à RUELLE SUR TOUVRE
20 novembre, décès de **Mme Renée NADAL**, âgée de 79 ans, à RIBERAC
05 décembre, décès de **M. Jean-Pierre RAYMOND**, âgé de 56 ans, à ST SEVERIN
22 décembre, décès de **M. Claude GARNIER,** âgé de 85 ans, à SAINT MICHEL
01 janvier 2010, décès de **M. Roland BOULET,** âgé de 83 ans à ST SEVERIN

Toutes nos condoléances accompagnent les familles dans le deuil

INHUMATION au cimetière de ST SEVERIN

26 janvier, M. **Marc ROUCHON**, domicilié à L'ISLE D'ESPAGNAC
01 mars, M. **Maxime Emile ARQUET**, domicilié à AUBETERRE-SUR-DRONNE
15 mai, M. **Claude DALLE**, domicilié à SAINT YRIEIX
18 juin, M. **Gérard Francis LECHELLE**, domicilié à RIBERAC
21 juillet, M. **Paul DESAIX**, domicilié à PALLUAUD
05 janvier 2010, **Melle Christiane PERIER**, domiciliée à ST LEON SUR L'ISLE

LA VIE DE LA COMMUNE

La halte nautique

Coût des travaux	50 249.00
Achat du terrain	4 500.00
Subvention de l'Europe	17 232.00
Subvention de la Région	7 316.00
Subvention Conseil général	5 776.00
Fonds propres de la commune	25 464.00

« C'est un trou de verdure, où coule une rivière ... »

- Endroit idyllique pour un pique-nique en famille, ou un but de promenade ... il est aussi le départ d'une randonnée en canoë-kayac à la découverte de la Dronne. Initiés ou amateurs peuvent s'offrir cette balade au fil de l'eau en prenant contact avec le **Club de Canoë d'AUBETERRE. 05.45.98.51.72**

Le Relais de Services Publics

Le projet, embryonnaire au début de l'année dernière, aurait dû être terminé en fin d'année ... Quelques désagréments sont venus troubler le bon déroulement.

L'élimination de tous les bois laissait penser que les termites avaient déserté le bâtiment. Pas du tout, elles étaient bien là dans le mur de façade... il a donc fallu les éliminer ... Ensuite retard dans la livraison des boiseries, le chantier se termine enfin et l'ouverture au public pourrait être effective dans le 2ème trimestre 2010.

Qu'est ce qu'un Relais de Services Publics ?

Comme son nom l'indique, il est ouvert pour pallier à l'absence des services publics sur le territoire rural de la commune et plus largement du canton.

Le RSP sera ouvert 24 heures par semaine, les jours et les horaires restent à déterminer.

L'entrée sera destinée à l'attente. Deux bureaux permettront un accueil discret et personnalisé.

Un agent de la mairie (Valérie ou Claire) sera présent pour vous aider à trouver le bon correspondant dans vos différentes démarches (ou galères) auprès des administrations ou services, tels que :

- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- la Caisse d'Allocations Familiales,
- la Mutualité Sociale Agricole,
- Ohé Prométhée, l'AISC ou de la mission locale, pour les demandeurs d'emploi ....

Le rôle de l'agent d'accueil ne sera pas de faire les démarches à la place des demandeurs, mais de les guider pour que petit à petit, ils puissent s'assumer seuls. Pour cela, le RSP sera équipé d'ordinateurs, eux-mêmes reliés à internet.

Le RSP pourrait désormais accueillir les permanences de l'Assistante Sociale.

Le RSP est à 3 pas à pied, de la « place du Chateau », où vous pourrez stationner. N'hésitez pas à utiliser ce nouveau service gratuit, destiné à vous faciliter la vie et permettre un accès internet à disposition de la population.

L'aménagement du bourg : « et voilà le résultat »

La place prendra son visage définitif quand les fleurs et les arbres plantés auront poussé.

Les secrets d'une transformation réussie

Présence quotidienne du Maire et de son équipe
Investissement financier adapté aux choix
Rigueur des entreprises et de l'architecte
Surveillance de toutes les étapes
Compréhension de la population
Décisions rapides et précises
Respect des délais
Météo idéale

Malgré

le **non respect** des déviations
Et l'**agacement** du Maire

au bout du compte

Attentes comblées
Réussite du projet
Oubli des difficultés
Fierté du travail accompli
Compliments unanimes de la population

SATISFACTION

Coût des travaux	501 194.74 €
Maîtrise d'œuvre	24 000.00 €
subvention	178 105.00 €
emprunt	100 000.00 €
Fds compensation TVA	118 159.00 €
Fds propres commune	128 931.00 €

Après quelques réglages, et un ou deux baptêmes à la lessive, il semble que la fontaine ait trouvé son débit et un jet adapté.

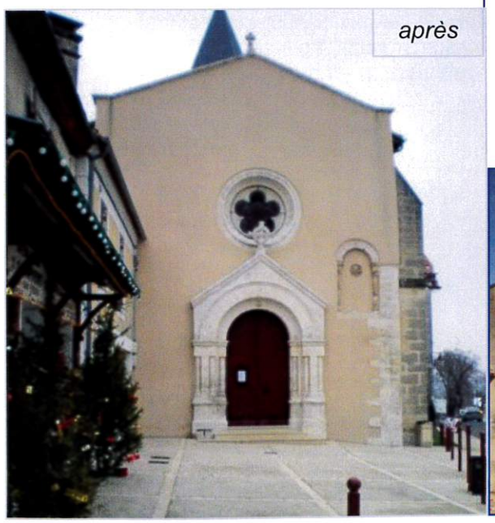

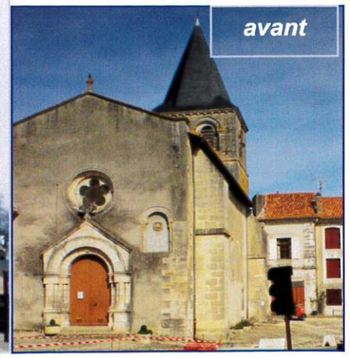

LA VIE DE LA COMMUNE

L'aménagement du bourg : Le nouveau « look » de la mairie

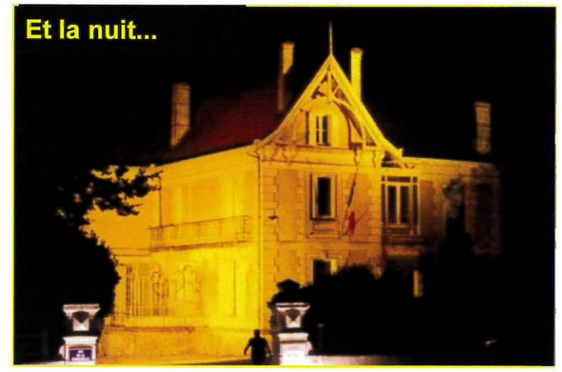

Les aménagements opérés mettent encore plus en valeur ce magnifique bâtiment.
Dans les projets 2010, et afin de s'inscrire dans les économies d'énergie et les réductions de gaz à effet de serre, le conseil prévoit le changement des menuiseries extérieures (fenêtres et volets).

L'aménagement du bourg : la halte camping-car

La halte camping-car a été réalisée en même temps que la 2ème phase des travaux du bourg. Ombragée et idéalement placée près des commerces, elle est équipée en eau et électricité et possède les aménagements nécessaires à la vidange. Trois véhicules peuvent y stationner simultanément.

Le parking de la maison médicale près de la HCC, accueille **Le Marché** tous les jeudis matin. Là, vous trouvez des produits locaux : fruits, légumes, volailles, mais également poissons et plats préparés. N'hésitez pas à vous y arrêter.

Les grands travaux du stade

En raison de la montée du club de football en division supérieure, l'aménagement des vestiaires du stade devenait obligatoire, (création d'un vestiaire par arbitre + arbitre féminin …), les vestiaires des joueurs avaient également besoin d'un sérieux rafraîchissement.

Les associations qui «occupent » le stade communal ont été réunies : foot, pétanque, tennis, afin d'échanger sur le moyen d'agencer les locaux à moindre coût, pour une utilisation maximum et pour que chaque association s'y retrouve et s'y épanouisse.

Le tennis et la pétanque, étaient jusque là hébergés dans le bâtiment du stade. Chacune de ces associations dispose désormais d'une construction légère en bois. Elles peuvent désormais y stocker leur matériel et se réunir.

Les divers aménagements exigés par la fédération de football, ont donc été réalisés … mais, pour quelques mètres carrés manquants par-ci, quelques cloisons par là, nous n'avons pas obtenu les subventions attendues, ce qui a immanquablement provoqué une grosse et justifiée colère des élus.

Les vestiaires ont subi une cure de rajeunissement. Nettoyés, repeints (merci Mathieu), remis aux normes électriques, ils sont désormais propres et accueillants. Les joueurs sauront n'en doutons pas, respecter et entretenir ce lieu qui leur est exclusivement réservé.

Et même si ça fait partie de leurs attributions, les félicitations vont également aux agents de la commune qui ont effectué un travail d'une grande qualité professionnelle. Ils sont serviables, toujours contents, toujours disponibles, plein d'enthousiasme et d'initiative. Un plaisir de travailler avec eux.
Merci les garçons !

Difficile de réunir toutes les pièces du puzzle, mais quand elles sont enfin toutes arrivées de Finlande, le produit fini est beau, pratique et s'intègre bien dans son environnement … et Jean.Clément peut enfin dormir tranquille.

Coût des travaux	41 322.00
Subvention de la F F Football	0.00
Subvention Conseil général	4 514.00
Estimation travail des employés	4 200.00
Fonds propres de la commune	32 608.00

Des vestiaires, clairs et accueillants !

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010

Sur la demande de M. le Maire, le programme d'investissement 2010 est déjà réfléchi pour permettre de déposer la demande de dotation globale d'équipement de l'Etat avant la fin du mois de février. Parmi les pistes :

- Réflexions sur les énergies renouvelables
- Aménagement du bourg 3ème phase : Place du marché - rue des sources - rue du puits— rue du Périgord
- Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie
- Acquisition d'un véhicule en remplacement de la fiat en très mauvais état.
- Suivi de la toiture de l'église
- Plantations halte nautique Dexmier bas -
- Climatisation salle des fêtes, pose de double vitrage
- Aire de jeux pour le parc de la Mairie
- Clôture du stade

L'agrandissement du cimetière

L'achat des parcelles nécessaires à l'extension du cimetière avait été réalisé depuis plusieurs années.

2009 a vu l'aboutissement de ce projet.

L'extension comprend 200 concessions. Dans un premier temps, seule la partie nord sera ouverte à la vente. Des parties seront réservées aux

- **concessions simples** - (l 1.50 m x L 2.50 m y compris passe-pieds de 0.25 cm sur la largeur et sur la longueur), le long du mur de clôture bordant le CD 17

Et d'autres aux

- **concessions doubles** - (l 2.50 m - x L 3.00 m y compris passe-pieds de 0.25 cm sur la longueur et sur la largeur).

Le prix des concessions est indiqué page 28

Pour ne pas reproduire la situation anarchique de l'ancien cimetière, elles seront vendues à la suite les unes des autres.
Toutes les concessions seront perpétuelles.
L'achat et l'implantation d'un columbarium modulaire est prévue dans la partie neuve.
Un règlement approuvé par le conseil municipal sera remis à chaque nouvel acheteur ainsi qu'aux entreprises appelées à intervenir dans le cimetière.

Un passage a été ouvert entre la partie ancienne et l'extension.

	€
Coût des travaux TTC	43 608.55
Subvention conseil général	5 460.00
Fonds propres commune	38 149.00

Le Presbytère

L'ancien presbytère est une des plus belles bâtisses de la commune.

Mais, il en va des bâtiments comme des personnes : ils vieillissent … et encore plus vite s'ils sont peu ou mal entretenus.

Lors d'une visite des lieux, il a été constaté des dommages importants : système électrique défectueux, mauvais état général … si bien que M. le Maire, vu les risques engageant sa responsabilité a demandé que ce logement soit déclaré insalubre.

Au vu du rapport de Charente SolidaritéS, plusieurs solutions ont été envisagées par le conseil municipal : réhabilitation complète du bâtiment par la commune, réparation des points énoncés dans le rapport, vente de l'immeuble …. La difficulté première étant de procéder à la réhabilitation tout en conservant les locataires dans les lieux.

Considérant les difficultés (financières, techniques et humaines) rencontrées par la commune pour effectuer les réparations de cet immeuble de manière satisfaisante, le conseil municipal décide de proposer à LOGELIA (Office Public HLM) d'en faire l'acquisition, et de prendre en charge sa rénovation.

Une des vocations de cet organisme est la réhabilitation et la mise en location de logements sociaux , le conseil municipal donne son accord pour la cession de l'immeuble et du terrain attenant à LOGELIA

C'est avec plaisir et un certain soulagement que le conseil a été informé de l'accord de l'Office HLM pour acquérir l'immeuble et engager les réparations.

Une expertise destinée à établir le prix de cession est demandée aux services des Domaines.

Les réflexions en sont là, et évoluent rapidement. Le responsable des services techniques de LOGELIA se rendra sur place en présence du Maire avant la fin du 1er trimestre.

Les travaux sont programmés pour fin 2010.

L'ouverture de la « résidence des VOLUBILIS » est prévue pour mai 2010

Gestion de la structure

Cette structure expérimentale serait gérée par un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), dont les membres seraient :

les maires de chaque commune concernée par une MAFPAH, 4 en Charente : ST SEVERIN, CHARRAS, RONSENAC, DIGNAC.

un représentant du Conseil Général de la CHARENTE,

un service de soins infirmiers à domicile et/ou un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

Alain RIVIERE, Maire de SAINT SEVERIN est pressenti pour assurer la présidence de ce groupement. Le Maire de CHARRAS, quant à lui assurerait la vice-présidence.

Le Conseil Général, quant à lui, pourrait participer à la gestion administrative du GCSMS, soit par le détachement d'un de ses agents ou par le biais d'une participation de 30 000 € par an, destinés à couvrir les frais de secrétariat/comptabilité

Participation financière de la commune

La commune a pris en charge le raccordement à l'assainissement du bâtiment par la SAUR : 4 700 € HT. Elle assumera également l'extension du réseau éclairage public « rue des Volubilis » par le SDEG. 6 lampadaires : 8 400 €., ainsi que la participation à l'équipement mobilier des appartements : 3 000 €

Appel à candidatures

Les 6 places de résidants permanents ouvertes dans cette structure sont quasiment pourvues. Le prix de revient à la journée pour les personnes hébergées sera de l'ordre de 50 € par jour, soit environ 1550 € / mois, elles pourront bénéficier de l'allocation logement et des aides complémentaires du Conseil Général pour les faibles revenus.

Deux familles et une personne remplaçante sont nécessaires pour leur accueil.

Une personne a déjà obtenu son agrément auprès du conseil général ; ***il reste à trouver une personne titulaire et une personne suppléante 25 h. par mois pour effectuer les remplacements.***

La famille accueillante devra résider sur place, assurer la nourriture et l'entretien des personnes dont elle aura la charge.

Elle devra bien sûr répondre à des conditions de sérieux et de bonne moralité et devra posséder les qualités humaines indispensables à l'assistance quotidiennes de personnes âgées et/ou handicapées.

La rémunération pour ce travail, s'élèverait à environ 1 500 € nets mensuels, loyer payé, et bénéficiera, comme tout salarié des congés payés et de jours de repos consécutifs.

La « **résidence des Volubilis** » : 2 familles d'accueil logées à l'étage dans de spacieux appartements, 1 remplaçant logé dans un studio à l'étage. Au rez-de-chaussée 6 personnes âgées et/ou handicapées accueillies.

Facturation de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

Certains d'entre vous s'inquiètent de ne pas avoir reçu les factures d'eau et d'assainissement.

L'explication est simple : la convention passée entre AGUR et le SIAEP de la FONT du GOUR se terminait le 31 décembre 2008, un nouvel appel d'offres a été lancé, et c'est SAUR qui détient désormais le marché.

Les employés d'AGUR, avec une parfaite connaissance du terrain, ont relevé les compteurs d'eau en 2008, ceux de la SAUR ont repris les listings, et effectué les relevés 2009, en toute méconnaissance de la commune. Un grand nombre d'erreurs ont donc été constatées sur la facturation du 2ème semestre 2009, avant l'envoi, une vérification minutieuse a dû être opérée. La rectification des anomalies a demandé beaucoup de temps. La facturation de l'assainissement est basée sur la consommation d'eau, l'assainissement a donc également pris du retard.

Le Président du SIAEP de la FONT DU GOUR et le Maire de SAINT SEVERIN, conscients de la gêne que ce retard peut entraîner, ont manifesté auprès de la SAUR, leur désapprobation devant ce dysfonctionnement intolérable pour les usagers, et vous prient de les en excuser.

La voirie

Scénario « catastrophe »

Tout allait bien. La seconde phase des travaux du bourg se terminait, la reprise de la chaussée de la 1ère tranche était prévue à la suite … quand, les propriétaires de la Maison MISSOUT près de la banque contactent la mairie car ils constatent que, sans doute depuis un certain temps, l'eau pénètre dans l'habitation inoccupée, causant d'importants dégâts : il s'ensuit une déclaration de sinistre auprès de l'assurance, la responsabilité de la mairie est engagée.

Alors, on cherche, on bouche pour voir le cheminement de l'eau, on dévie, on ressort les plans, on sollicite l'entreprise qui a effectué les travaux… dernière solution, il faut creuser ce qui entraîne : *coupure de route, interruption de la circulation pendant une semaine, découverte de « l'oubli » de raccordement d'un tuyau et d'autres petites malfaçons = **30 000 €** qu'il n'était pas prévu de dépenser …. ajoutés au mécontentement de la population, une fois encore prise au piège des travaux…*

C'est la gestion normale d'une commune et le quotidien des élus, pas toujours simple …

Et avec tout ça, la chaussée de la 709 dans la traversée du bourg n'est toujours pas consolidée … encore un effort, et sauf nouvelle catastrophe, ce sera le dernier pour quelques années, au moins dans cette partie de la Grand'Rue.

La voie communale de la Pierrière, trop étroite pour le passage d'un poids lourds

La Pierrière

Le village est haut perché et jouit d'une superbe vue sur la Dordogne … mais le passage entre les maisons est tellement étroit que les constructions neuves ont rencontré de récurrents problèmes d'accès pour les livraisons et autres. Elus et riverains se sont donc réunis pour tenter de trouver le meilleur remède au problème. Dans un premier temps, la haie très large qui empiète sur le chemin a été taillée, le talus a été raboté. A l'occasion du programme de voirie 2010, le chemin sera goudronné. Il faut saluer la solidarité des habitants du village, et remercier M. et Mme MARTIN, propriétaires riverains qui laissent toute latitude à la mairie pour résoudre ce point noir à la satisfaction de tous.

Parking du stade

Le stationnement de chaque côté de la RD 709, au niveau du stade, les jours de match ou d'entraînement était très dangereux. Aussi, quand un particulier a accepté la mise à disposition d'un terrain près du stade, le Maire a saisi l'occasion.

Labouré et ensemencé par les employés, ce terrain est désormais utilisable par joueurs et supporters qui peuvent se garer à deux pas du stade, sans gêner la circulation et le voisinage.

Pour les récalcitrants qui n'auraient pas encore pris l'habitude, nous les invitons à le faire pour leur sécurité, celle de leur famille et de leur véhicule. MERCI à M. Georges TAUPY qui a accepté de mettre cette parcelle à la disposition de la commune.

L'objet du délit

Les Gravières …

… Ou le recyclage intelligent des gravats de l'aménagement du bourg. Un petit coup de niveleuse, un peu de compactage et voilà le travail …. un boulevard s'offre désormais aux promeneurs (de préférence), car il y a fort à craindre que si des tracteurs l'empruntent, il ne soit à nouveau rapidement dégradé …

La réforme des collectivités territoriales

Il serait trop long et trop complexe d'exposer ici la réforme des collectivités territoriales, et nous ne connaissons pas suffisamment les textes pour cela.

Nous savons par contre très sûrement que dès cette année, la taxe professionnelle, principale source de revenu pour les communes, va être supprimée, et compensée par une dotation de l'Etat.

Il subsiste bien des interrogations, de nombreuses inconnues, et donc des craintes de voir une réduction des dotations et donc des possibilités financières allouées aux communes.

Aussi, le conseil municipal lors de la réunion du a souhaité délibérer pour manifester sa désapprobation sur les réformes entreprises.

L'entreprise DOIZON a, en 1984, construit le premier bâtiment de l'atelier-relais.

La Chaudronnerie Europe

Le premier bâtiment de l'atelier-relais, a été construit en 1984 à l'initiative de la commune, pour loger l'entreprise de Monsieur SARGENTINI. Une extension a ensuite été réalisée par M. VAN DUYN repreneur. Elle est devenue la « Chaudronnerie Europe ».
Le crédit bail conclu entre la entre la commune et la CHAUDRONNERIE EUROPE prévoyait la cession du bâtiment par acte notarié au terme de la convention. Le bail étant à son terme, un acte notarié va bientôt formaliser la vente à M. CREQUY moyennant l'euro symbolique.

Contrat local Initiatives Climat

Pour tout un chacun le « clic » évoque désormais « le cri » de la souris. Cette abréviation désigne pour le Pays Sud Charente **le Contrat Local Initiatives Climat** engagé en partenariat avec la Région et l'ADEME.
Amélie LONGUENESSE, en charge du dossier auprès du Pays est intervenue lors d'une réunion du conseil municipal pour exposer aux élus les objectifs et les enjeux du CLIC pour le PAYS SUD CHARENTE :

- Réduire les émissions du territoire pour respecter le protocole de Kyoto à l'horizon 2010
- Diminuer la facture énergétique du territoire
- Offrir de nouvelles opportunités de développement aux filières économiques locales dans une démarche de développement territorial durable.
- Sensibiliser par les outils de communication (bulletins)
- Faciliter l'intégration des enjeux climatiques dans la gestion du patrimoine public ; Diagnostics bâtiments publics ; Bâtiment publics exemplaires ; Maitrise de l'énergie dans l'éclairage public.

Le conseil municipal s'inscrit dans cette démarche et a déjà décidé le remplacement, des « lampes boules énergivores » de la « rue du Condroz », celles du lotissement des Patinets, ainsi que celles de l'aire de détente, par des installations moins gourmandes . Le changement des portes et fenêtres de la mairie par des menuiseries plus « hermétiques » est également envisagé dans les projets 2010.

Une commission est chargée le 06 février de visiter la commune d'Oriolles, déjà équipée en panneaux photovoltaïques, d'étudier les avantages et la possibilité de réaliser de telles installations pour la commune, en coût, subvention et retour sur investissement.

La commune s'engage également à identifier dans son personnel, les agents susceptibles de formation sur l'éco-conduite, les produits phyto-sanitaires, ainsi que sur les économies d'énergie et de les inscrire aux formations correspondantes.

*Pour plus d'informations sur les actions qui peuvent être entreprises dans le cadre du **CLIC**, nous vous invitons à visiter le site du PAYS SUD CHARENTE.*

www.pays-sud-charente.com/environnement.

Défibrillateur

M. **Christophe MONTRIGNAC**, lieutenant des sapeurs pompiers de ST SEVERIN est intervenu lors d'une séance du conseil pour faire la démonstration du fonctionnement d'un défibrillateur.
Le conseil municipal reconnait l'utilité d'un tel matériel, décide d'en prévoir l'achat au budget primitif (environ 1500 €) et de se grouper avec la commune de PALLUAUD pour éventuellement obtenir un prix.
La salle des fêtes semble être le meilleur endroit pour installer ce matériel.

Saint Séverin dans la CDC

Les charges transférées et leurs montants

La CDC du Pays d'AUBETERRE a défini dans ses statuts ses compétences obligatoires et optionnelles.
Les communes adhérentes doivent donc à leur entrée obligatoirement :

- transférer les compétences correspondantes à la CDC qui en assurera désormais, la gestion ;
- également transférer annuellement et définitivement le financement de ces différentes charges

C'est ainsi que la commune de SAINT SEVERIN a transféré les charges correspondant à :

Pôle touristique	**3 600**
L'investissement bâtiments scolaires	**20 650**
Le fonctionnement des écoles	**71 268**
L'animation	**12 868**
La voirie communautaire	**1 500**
aide à la recherche d'emploi (mission locale)	**555**
L'entretien de la Dronne	**1 100**
Le SDIS (incendie et secours)	**18 095**
Le pays Sud Charente	**2 617**
	131 246

Le tableau ci-dessus montre la somme totale versée par la commune de ST SEVERIN à la CDC pour faire fonctionner les compétences abandonnées.

Depuis le 1er janvier le personnel de l'ex SMIVOS a donc été pris en charge par la CDC, ainsi que le **fonctionnement** de l'école, cantines scolaires et garderies périscolaires.
Les charges **d'investissement** sur les **bâtiments scolaires, maternelle et primaire**, sont désormais également de la compétence de la CDC.

Un audit a été réalisé par la CDC pour la remise en état des bâtiments scolaires de ST SEVERIN. Il permet d' évaluer la somme que la commune devra reverser à la CDC annuellement pour lui permettre de réaliser les travaux.

Le rapport du cabinet d'études annonce un montant de travaux à hauteur de 400 000 € pour mettre aux normes les classes et le restaurant scolaire de ST SEVERIN. Ce seront donc plus de 20 000 € que la commune devra verser annuellement à la CDC uniquement pour l'investissement de l'école.

- **taxe professionnelle transférée à la CDC = 219 653 €**
- **charges transférées à la CDC = 131 246**
- **attribution compensation à la commune = 88 316 €**

L'assainissement non collectif

Un article paru dans le précédent bulletin rappelait la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, qui **impose** le contrôle de toutes les installations d'assainissement.

Il annonçait également le prochain passage de l'agent CDC en charge du SPANC (service public assainissement non collectif) et la tarification approximatives des différentes interventions.

Il semble que peu de personnes l'ait lu, car la plupart des vérifications effectuées par Anne-Laure ROUGET, agent de la CDC, a suscité l'étonnement d'abord, et tout de suite après la colère des intéressés. Nous vous rappelons donc, qu'il est **obligatoire** que tous les assainissements non collectifs de la commune soient vérifiés (les villages), ceux qui ne le sont pas encore, vont l'être bientôt.

Merci de réserver un bon accueil à Anne Laure ROUGET, qui fait son travail, sous le couvert de la CDC, qui ne fait qu'appliquer la Loi.

Si le prix paraît élevé : 105 €, il faut considérer que ce contrôle est réalisé pour 6 ans.

L'ENTREE dans la CDC du Pays d'AUBETERRE

Le rattachement des pièces manquantes

NOUVEAUX HORAIRES DU SPANC à compter du 1er novembre 2009 :

Lundi	CDC DU MONTMORELIEN	8:30 à 12:30
Mardi		13:30 à 17:30
mercredi	CDC DU PAYS D'AUBETERRE	8:30 à 12:30
jeudi		13:30 à 17:30
Vendredi Semaines impaires	CDC AUBETERRE	8:30 à 11:30
	CDC MONTMORELIEN	13:30 à 17:30
Vendredi semaines paires	FERME	

LA VIE DE LA COMMUNE

Le Personnel Communal

Au revoir

Isabelle GARNIER

est partie au 1er avril pour rejoindre l'équipe de la Communauté de Communes.
Bye Bébelle, ***bravo*** *pour ce challenge,* ***bonne chance*** *dans ton nouveau poste et* ***merci*** *pour ces 25 années passées au service de la commune et de ses administrés.! … on garde le contact !*

Alain RULLIER

n'a pas été autorisé par la caisse de retraite à cumuler retraite et emploi. Il est parti au 31 octobre.
La loi s'applique différemment suivant que l'on est PDG ou conducteur de bus…

Bonne retraite Alain

Bravo

Il a beaucoup travaillé, et s'il a obtenu son permis transport en commun en juin, Christophe VRITONE ne le doit qu'à son acharnement et à son envie de réussir (et au conseil qui a accepté de financer cette formation).

Mais pour conduire un véhicule de transport de personnes, le permis n'est pas suffisant, il faut aussi la FIMO (formation initiale minimale obligatoire). Il est donc reparti en formation pendant 1 mois en janvier…. Nouveau stress, nouvelles insomnies, mais le travail et la ténacité paient. Il vient de réussir la FIMO.

Vraiment un grand bravo Christophe, nous sommes très fiers de toi, parce que ce n'est pas si-simple !

(et allez l'OM !, quoi ?, qu'est-ce-que j'ai dit ?)

Christophe

Bienvenue

Valérie LABAT

a dû très vite s'adapter à son nouveau poste et à sa nouvelle commune. De sa voix douce, elle conquiert chaque jour la confiance des administrés. Elle animera le Relais de Services Publics en alternance avec Claire.

Claire GUIMARD

Elle est la benjamine de l'équipe et la régionale de l'étape. Pourtant, après 6 mois dans les archives, elle est déjà notre mémoire.. Claire a été embauchée en Contrat Accompagnement dans l'Emploi à la mairie pour 2 ans, ce qui va lui permettre de préparer des concours de la fonction publique.

Mais aussi…

En 2009, des contrats saisonniers de un ou deux mois ont été conclus avec :
François GINDRE
Jean-Baptiste TERMENIERE
Mathieu SOCHARD

Cédric Maisonneuve

Cédric MAISONNEUVE
bénéficie d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi de 6 mois.

Ces contrats permettent à certains de découvrir le monde du travail, à d'autres d'être confrontés à un autre emploi et d'acquérir de nouvelles connaissances.
Chacun a donné le meilleur de lui-même, dans un bon esprit d'équipe.
Le conseil souhaite, en tout cas, que ces « coups de pouce » soient un sésame qui leur ouvre les portes d'autres entreprises pour un emploi durable.

COUPS DE GUEULE

Déjà l'objet d'une rubrique entière dans le dernier bulletin, la ZONE BLEUE, n'a pas été mise en place en raison des travaux du bourg.
BIS… REPETITA … Il y a le problème récurrent des automobilistes qui stationnent abusivement et nuisent au commerce. Il y a aussi *ceux qui se garent en face de la pharmacie, sous le panneau d'interdiction de stationner, obstruant les entrées des particuliers et créant des situations insupportables.*
Le conseil municipal va donc appliquer l'arrêté « zone bleue » sur les 7 places de parking de la boulangerie au crédit agricole.
Avertissement dans un premier temps, verbalisation ensuite ! … quelques dizaines d'euros d'amendes, prix de l'incivilité ! !

BIS… REPETITA , *ils sont toujours là … moins nombreux, mais bien présents, et tant qu'il restera un couple, il y aura des jeunes ! C 'est le cycle de la vie ! Mais ils sont bien empoisonnants les pigeons de souiller ainsi les trottoirs, et ça se remarque d'autant mieux et c'est d'autant plus dangereux pour les piétons que les trottoirs sont maintenant top beaux et top lisses.*

2 084.15 € …. C'est le prix payé pour la colonisation intempestive du relais de services publics par des termites, qui n'avaient pourtant pas été invitées à la rénovation. Les pigeons, les termites, tout ça, c'est la faute de Noë et de son arche !

La fontaine moussante, il fallait s'y attendre. La première fois, c'est super joli, on prend la photo souvenir, on en rit et on la vide … la seconde fois, on dit que 4 000 litres d'eau, c'est beaucoup quand il faut l'économiser, .. donc on avertit, qu'à la troisième fois, on portera plainte, sans autre forme de procès. Et que les petits plaisantins ne s'imaginent pas commettre leur forfait en toute impunité … parce que les murs ont des oreilles, on le savait déjà, mais ils ont aussi des yeux !!!!...

Parce que nous subissons et que nous nous battons contre des moulins à vent et que tout doucement, à petit feu, mais tous les jours un peu plus, on nous étrangle !...
Exit les services, la poste, la trésorerie, à quand la gendarmerie et la mairie ?, réformées de gré ou de force les collectivités territoriales. Il nous reste le droit de l'exprimer et de dénoncer… et de se préparer à la mise à mort … mais pas sans lutter et dire notre réprobation.

Pour *le remue ménage fait autour du café-restaurant du Commerce. L'objectif de la municipalité était bien de redonner un peu de vie à cette partie du bourg. Nous nous félicitons de la décision de Mme JOVANNEAU et gageons que l'énergie dépensée par les détracteurs pour combattre ce projet sera mise à profit pour développer leur activité. La concurrence n'est-elle pas source d'émulation ? …*

COUPS DE COEUR

Un satisfecit à la commission de fleurissement : Karine FOURRé, Sylvie HERRON, Sylvette SIMONET. Elles se sont investies, ont noté les points forts (très peu) et les points faibles (beaucoup), et ont essayé de modifier, d'améliorer. Elles ont dû batailler pour imposer leurs choix, les uns aiment les fleurs par terre, les autres en l'air, pas facile de satisfaire tout le monde !!!… l'essentiel est que le travail ait porté ses fruits, nous avons eu un été fleuri … et promis 2010 sera encore mieux !

Christophe VRITONE en formation, un chauffeur qui ait le permis transport en commun à jour était nécessaire pour le remplacer à la conduite du car scolaire. **Monique BAYONNE**, notre voisine de Pillac, appelée à l'aide, a aménagé ses horaires pour rendre ce service à la commune, et a parfaitement rempli son contrat. A notre tour de l'aider, elle est disponible et au service de toute association, collectivité, entreprise qui cherche un chauffeur, même pour quelques heures

Et puisque il est question du transport scolaire, notons l'initiative des enfants qui ont signé et envoyé une très sérieuse pétition à M. le Maire demandant, pour eux et pour le chauffeur, le remplacement du vieux poste à cassettes. (oups !) du car, par un lecteur CD. C'est tellement mieux d'aller à l'école en chantant. Quel cœur insensible aurait pu refuser une telle requête ?

Nos remerciements vont à
Mme VALLADE a permis le stockage de matériaux sous son hangar pendant les travaux d'aménagement du bourg
Mme BERGER et ses filles ont autorisé le passage sur leur terrain derrière le cimetière pour faciliter les travaux
Monsieur RIGAUD de Chavenat a donné des pommes de terre et des citrouilles pour la cantine
Jean Philippe FAUVEL a mis gratuitement son matériel à disposition pour aider à la mise en forme du chemin des Gravières

Pour la population de ST SEVERIN qui s'est déplacée en masse, comme toute la population de France, pour dire un ***NON*** *tonitruant à la privatisation de LA POSTE .*

Enfin le BIS 15 annonçait la parution du BIS 16, avec un point d'interrogation. Le voici donc, encore une fois arraché aux forceps, mais il est là, nous espérons que vous en apprécierez la lecture, n'hésitez pas à nous envoyer vos remarques, (surtout si elles sont élogieuses, mais aussi pertinentes et toujours constructives), et vos suggestions, Consulter régulièrement le site de ST SEVERIN, il annoncera bientôt la naissance d'un **blog,**
Merci Patrick !

Crèche halte-garderie
de la communauté de communes du Pays d'Aubeterre

Le bébé est né !

La Communauté de Communes
du Pays d'AUBETERRE,
L'Association TEMPS JEUNES
Et la municipalité de St Séverin
sont heureux de vous annoncer la naissance de

babibulle

Le 1er septembre 2009

1 pôle petite enfance sur la communauté de commune

Elle était désirée par de nombreux parents, elle est enfin là, à St Séverin, au 5 lotissement des Patinets, juste à coté de la maison pour les personnes âgées (Mafpah). 2 générations vont désormais se côtoyer, celle des bambins et celle des séniors.

2 accueils sur la crèche de St Séverin : régulier et occasionnel

La crèche offre six places pour des enfants de 3 mois à 4 ans, en accueil régulier et occasionnel. Elle compte déjà une vingtaine d'inscrits. Les demandes de places vont croissant et nous en sommes ravis. Elle accueille en priorité les enfants résidant sur la communauté de communes ou ceux dont les parents travaillent sur le territoire.
Le tarif est calculé en fonction des ressources du foyer.

Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption

3 services offerts par le pôle petite enfance : La crèche, le RAM et le LAEP

Deux autres services ont également vu le jour et proposent des moments d'échanges et d'écoute entre professionnels et parents.
Dans un souci de cohérence et de complémentarité sur notre communauté de communes, un relais assistantes maternelles et un lieu d'accueil enfant parent ont aussi ouvert leurs portes à la **salle des fêtes de Nabinaud.**

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le R.A.M est ouvert le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Accès libre et gratuit, destiné aux assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la charge,

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

ouvert le mardi martin de 9h15 à 11h15.

Accès libre et gratuit également, destiné aux parents avec leurs enfants.

4 professionnelles diplômées animent les services et encadrent les enfants
(1 professionnelle pour 3 enfants)

L'éducatrice de jeunes enfants, **Simone Petit**, responsable technique de la crèche intervient dans les 2 services, et a également d'importants temps administratifs. Elle est assistée, sur le Laep, par l'auxiliaire de puériculture, **Cécile Lacambra**. **Isabelle Bernazeau** est titulaire du CAP Petite Enfance, **Geneviève Renaud-Lucas** est assistante maternelle et titulaire du CAP Petite Enfance, Toutes les 4 animent la micro-crèche.

Isabelle, Cécile, Simone et Geneviève

babibulle

5 partenaires accompagnent le projet

Le 16 octobre, **inauguration officielle** a rassemblé les représentants des partenaires financiers : la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiale, la Mutualité Sociale Agricole et le conseil général.

6 places d'accueil simultanément dans la crèche pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

Babibulle après 5 mois de fonctionnement

Après 5 mois de fonctionnement, l'association est très heureuse de constater que le service remplit pleinement son rôle.

Sous l'impulsion de Simone PETIT, référent technique, une réunion a rassemblé une vingtaine de personnes autour d'un vaste sujet « la parentalité aujourd'hui», avec l'intervention d'un médecin pédopsychiatre. Intéressant moment d'échanges ...

Les parents, les professionnelles et Temps Jeunes se sont aussi regroupés autour d'une galette pour échanger sur les attentes et les souhaits de chacun. Il ressort de la discussion, la satisfaction unanime des parents utilisateurs, qui trouvent la taille de cette structure parfaitement adaptée à l'accueil du tout petit enfant, les professionnelles prenant « le temps » d'accompagner individuellement chaque enfant
Enfin, les bébés se sont déplacés à Montmoreau, grâce au véhicule de la CDC, pour un spectacle de marionnettes.

Les professionnelles suivent régulièrement des formations sur des sujets qui les intéressent plus particulièrement et qu'elles souhaitent développer au sein de la crèche, ou sur des sujets adaptés au projet pédagogique de Babibulle.

D'autres projets sont à l'étude, telle une journée « jeux » qui regrouperait des enfants de tous âges et leurs parents ... MAI semble être un bon mois pour unetelle manifestation ... à suivre !

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES à NABINAUD accueille pour l'instant 3 assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde, pour le plus grand plaisir des unes et des autres.

Manque de fréquentation au LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS, aussi nous incitons les parents ou les grands parents qui ne travaillent pas à s'y rendre, pour discuter, échanger, se renseigner auprès des professionnelles. *(tous les mardis matin de 9 h 15 à 11 h 15 à la salle des fêtes de Nabinaud).*

Enfin 20 familles sont inscrites à la CRECHE, 6 sont de Dordogne, 14 viennent de tout le canton, LES ESSARDS, AUBETERRE, ROUFFIAC, BONNES ... et même de CHALAIS. Les prévisions de fréquentation prévues sont pratiquement atteintes. Le bouche à oreilles fonctionne et les familles viennent spontanément à « BABIBULLE », preuve s'il en est besoin, qu'une telle structure est nécessaire sur le territoire.

LA VIE DE L' ECOLE

Technologie de pointe pour nos petits écoliers…

La communauté de Communes a doté les écoles de tableaux numériques

Comment ça marche ?

Le dispositif se compose de trois éléments indispensables : un tableau numérique, un vidéoprojecteur et un ordinateur. Ces trois éléments permettent à l'enseignant de **piloter son ordinateur depuis le Tableau Numérique Intéractif**. Le fonctionnement de ce matériel nous est encore étranger, mais le conseil municipal pense solliciter une démonstration des enseignants.

Combien ça coûte ?

La CDC a investi environ 41 000 € en 2009 pour l'équipement informatique des écoles de AUBETERRE ST ROMAIN et ST SEVERIN. Pour **ST SEVERIN l'investissement s'élève à 13 600 €**, subventionné par l'Etat à hauteur de 9 000 €.

La somme n'est pas anodine, mais il ne faut pas là, raisonner en coût d'opération, mais voir l'intérêt du dispositif pour le développement de l'enfant, pour son approche et son accès aux nouvelles technologies, mais aussi l'évolution normale du système éducatif et du travail de l'enseignant. Fini le milieu rural rétrograde ! Merci aux élus de donner à l'école les moyens de fonctionner dans les meilleures conditions possible !

Bouge ton école

Par la Présidente **Sylvette Simonet**

Prochain rendez-vous le MARDI 29 JUIN 2010 pour le BARBECUE
parents , grands-parents et amis sont invités à ce moment de détente dans le beau cadre verdoyant du parc de la Mairie.

« BOUGE TON ECOLE », l'association des parents d'élèves du RPI St-Séverin-Pillac, remercie tous les parents qui ont répondu présents à chacune de leurs manifestations.

Grand succès pour le barbecue, du 30 juin 2009 qui a réuni près de 200 personnes, malgré un temps très menaçant et quelques gouttes d'eau venues semer le trouble chez les organisateurs.

Le **Marché de Noël a connu un succès mitigé**, il serait tellement valorisant pour les tout-petits que leurs parents se déplacent pour voir leurs créations … dommage !

AAHHH !

OOHHH !

La fête de Noël sans Père Noël ?... évidemment le 15 janvier, il était parti se reposer avec ses rennes, au soleil des Caraïbes !

Tout ça par la faute du mauvais temps.

La fête manquait un peu de « magie », mais elle était réussie, le spectacle aussi, les enfants ravis et c'est l'essentiel !

Bibliothèque scolaire

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les 15 jours, le mercredi matin, de 10 heures à 12 heures. Tous les enfants y sont accueillis, y compris ceux du canton et des communes environnantes.

Le 2 décembre, les enfants présents ont pu, n'ont seulement lire ou se faire lire des histoires, mais confectionner des cartes pour les fêtes de fin d'année.

Le 19 décembre, les intervenants anglais de l'association « VIVRE ENSEMBLE » ont raconté les traditions de leur pays. A l'échange culturel, nous ajoutons la diversité du goût et des saveurs, à travers la dégustation de produits tels que le thé, les gâteaux, les bonbons…

Les prochains thèmes abordés seront **la route de la soie**, **le chocolat**, **la culture locale** (sauf changement).

Des parents s'investissent pour animer la bibliothèque qui remplit ainsi complètement son rôle ... Ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour une faible fréquentation. La culture est l'affaire de tous !, Donnez de bonnes habitudes à vos enfants, ils vous en remercieront un jour.

REGGAE NIGHT

festi roots

félicitations

Un groupe de sept jeunes de la communauté de commune d'AUBETERRE, accompagné de l'association LECAU a organisé un concert le 19 juin 2009.

Ce concert, animé par 3 groupes reggae issus de la région et de la région parisienne, s'est déroulé à la salle communale de ST SEVERIN .

réussite

Enorme réussite de cette manifestation culturelle, qui a rassemblé plus de 400 personnes de tous âges et de tous horizons.

L'organisation, parfaitement huilée pour une première fois a présenté très peu de points négatifs. Il faut dire qu'une trentaine de bénévoles motivés, y compris les jeunes à l'initiative de la soirée, ont participé à son bon déroulement.

Le projet a débuté début avril à la maison des jeunes de st SEVERIN point de convergence des jeunes de la communauté de communes.

Les jeunes et l'Association LECAU, avaient pour objectif de porter cette animation du début à la fin et dans ces moindres détails. OBJECTIF totalement atteint puisque les jeunes ont été confronté à toutes les étapes de l'organisation, de l'écriture du projet au démarchage des groupes et des techniciens. Ils ont effectué les demandes de subventions et le budget prévisionnel, assuré les relations avec les élus et les partenariats avec les commerçants et associations .

De bout en bout, les jeunes ont été responsabilisés et ont assumé, chacun à son poste : la préparation de la salle (super bien décorée), l'accueil des artistes, des techniciens, et du public, le rangement et le nettoyage

L'équipe de l'association LECAU a accompagné les jeunes dans leurs démarches tout au long du projet. Elle était présente à la soirée, encadrement léger certes, mais aide efficace et bienveillante.

Le projet a été soutenu financièrement et valorisé par les institutions locales (mairie) et départementales (conseil général) ainsi que par les commerçants de ST SEVERIN.

Les associations de la commune ont répondu présent sous diverses formes : le 3ème âge a prêté sa salle, Jean-Clément et Bruno ont préparé le repas … tout ceci dans une ambiance cool et bon enfant !

Les jeunes ont démontré là leur capacité à entreprendre, à gérer une importante organisation … et les adultes détracteurs et bougons, bluffés pour le coup, ne peuvent que dire

bravo !

Les hommes à la vaisselle, ça valait bien une photo !

L'équipe organisatrice et les artistes

ATTENTION
CONCERT
EN PREVISION
18 JUIN
SALLE DES FETES
de ST SEVERIN
Groupe vedette
BROUSSAÏ

LA VIE DES ENTREPRISES

Le Commerce

Le conseil avait projeté de réhabiliter le **« café du Commerce »**, uniquement dans le but de conserver sur la commune cet espace de vie et de convivialité et d' offrir à tous une « autre restauration ».

Le « café du Commerce » a fait coulé beaucoup de salive et suscité des commentaires désagréables. Le conseil municipal se félicite aujourd'hui de la décision de Madame Dominique JOVANNEAU de rénover par elle-même et d'ouvrir à la location cet établissement. Le conseil voit sa charge de travail réduite, ainsi que la charge financière des investissements 2010.

Des vœux de bonne chance et de réussite accompagnent Mme Dominique JOVANNEAU dans son entreprise.

Marie-Line Guimard

a remplacé M. et Mme BUREAU (qui ne sont pas tout à fait partis) au tabac/ journaux. Elle élargit son activité avec la recharge de cartouches pour les imprimantes. Faites lui une petite visite, vous y reviendrez, accueil sympathique garanti.

A G C B

La Sarl AGCB (successeur de l'entreprise BOCQUIER) étend ses domaines d'activité avec désormais une branche maçonnerie, couverture, caveaux et travaux funéraires.
Pour la joindre : c'est marqué dessus, mais notez le quand même

M P Jardinerie

Installée depuis plusieurs mois, route de Ribérac, MP Jardinerie offre un choix de plantes, fleurs coupées, semence.. Et tout ce qui concerne le jardinage.

MP Jardinerie possède également l'habilitation funéraire

M Mme Blackman

ont posé leurs valises Grand'Rue, en face de la pharmacie. Monsieur vend des livres d'occasion anglais, français, hollandais. Madame confectionne des bijoux artisanaux et propose des massages relaxants. Et si vous preniez le temps …. ?

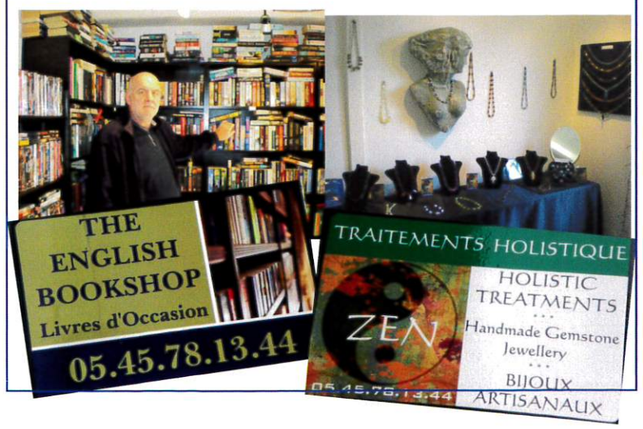

Jérôme Sanchez

Tout est dit dans l'annonce

Il habite la commune depuis plusieurs années avec sa famille, **Jérôme SANCHEZ** est désormais installé à son compte, à l'ancienne boulangerie MISSOUT, près du Crédit Agricole.
Bonne chance dans son entreprise

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les dates à retenir pour 2010

ESSP / FOOT	
31 DECEMBRE	REVEILLON

COMITE DES FETES	
08 MAI	REPRESENTATION THEÂTRALE
3 4 5 JUILLET	FETE LOCALE
29 AOÛT	BATTAGE
14 NOVEMBRE	LOTO

BOUGE TON ECOLE	
29 JUIN	BARBECUE

CLUB DU 3ème ÂGE	
24 MARS	CONCOURS BELOTE
27 MARS	ASS. GÉNÉRALE 11 H
18 MAI	VOYAGE LES MILANDES
13 JUIN	LOTO 14 H 30
07 SEPTEMBRE	VOYAGE
06 OCTOBRE	BELOTE INTER CLUBS
07 NOVEMBRE	LOTO 14 H 30
16 DECEMBRE	GOÛTER DE NOËL 16 H

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à M. CORGNAC 05.45.98.52.62

SOCIETE DE CHASSE	
JUIN	BALL TRAP
AOÛT	REPAS SANGLIER

Cette liste n'est pas exhaustive, certaines manifestations dont les dates ne sont pas encore connues seront sans aucun doute organisées. Surveillez vos boîtes aux lettres, et participez… pour encourager la poignée de bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année pour animer notre bourg.

Exposition

PUB

« ARTISTES REUNIES »

Aquarelles
Collages
Huile sur toile
Sculpture sur bois

Du 02 au 15 août
11 h à 19 h.

SAINT SEVERIN
Salle du Vieux Four
(près de la Mairie)

Don du Sang

Don du Sang · Don du Sang

donnez

Vendredi 16 juillet	SALLE DES FETES 17 à 20 h
Jeudi 14 octobre	

Association Pongiste Séverinoise (A.P.S)

Fort de sa trentaine de licenciés, l'Association Pongiste Séverinoise est plutôt en bonne forme. Trois équipes se retrouvent engagées cette saison et sillonnent les routes charentaises avec des résultats assez satisfaisants.

L'équipe 1, emmenée par le toujours **jeune Bidouille**, se frotte à l'élite de notre département en division pré-régionale pour la première fois de son histoire. A ce niveau, l'apprentissage est difficile mais le maintien reste malgré tout envisageable.

L'équipe 2 conduite par le **non moins jeune Jeannot** fait pour l'instant un sans faute et jouera la montée en D3 lors du dernier match. L'équipe 3 sert de tremplin aux nouveaux arrivants intéressés pas la compétition. Elle obtient des résultats tout à fait honorables.

Chaque mardi soir, **Jérôme**, élément phare du club, accueille les jeunes de 8 à 15 ans et leurs prodigue les rudiments du Ping. Les adultes, quant à eux, s'entrainent tous les mercredis soirs avec, une fois par mois, la venue très attendue de **Claire GUICHETEAU** (Brevet d'Etat), permettant à chacun d'entre nous de progresser.

A noter que les plus anciens se retrouvent tous les lundis après-midi autour des tables, pour partager un bon moment de détente.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport convivial, n'hésitez pas à contacter soit **Jean DESAGE** au 05.45.98.92.15,
soit **Jean-Jacques AMAURES** au 05.45.98.13.75
soit **Bruno MERCIER** au 09.50.89.92.37

Dernière minute :
L'équipe 1 se maintient en Division Pré-régionale en finissant troisième de sa poule,
L'équipe 2 termine premier de sa division et accède à la troisième division.
Très bon "finish" de **l'équipe 3**.

Tennis Club de Saint-Séverin

L'assemblée générale du tennis club de St Séverin s'est tenu le 14.11.2009 à 18h dans la salle du vieux four en présence d'une quinzaine de personnes dont Mr le Maire et Conseiller Général. La trésorière a présenté un bilan financier légèrement positif.

Sur le plan sportif : l'équipe de tennis évoluant en 2ème division départementale a fini à la 4ème place, dans une poule composée de 8 équipes, résultat très convenable.

Le bureau a été reconduit dans sa totalité, et il a été décidé de ne pas augmenter les cotisations.

Le club tennis a été doté cette année d'un nouveau club house; un chalet en bois d'un très bel effet se mariant parfaitement avec le site.

Cette année, le bureau a décidé d'engager un éducateur diplômé 1er degré pour l'initiation à la pratique du tennis.

Ces cours auront lieu le mercredi matin de 9 h30 à 10 h30 pour un groupe et de 10 h30 à 11h 30 pour le deuxième. Un groupe ne pourra excéder 6 enfants.

Les inscriptions se feront quand les dates seront arrêtées et vous en serez averti par voie de presse et affichage aux courts de tennis.

Bon jeu - **Gérard CORGNAC**

Composition du bureau

Président : Gérard CORGNAC
Vice-président : Georges TAUPY
Secrétaire : Jean-François GAY
Secrétaire-adjoint : Jean-Clément MOREAU
Trésorier : Sylviane MOREAU
Trésorier-adjoint : Mireille DUPRAT

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Gymnastique Volontaire

Si vous avez envie de bouger un peu, rejoignez-nous à la salle des fêtes de Saint-Séverin ; **tous les vendredis après-midi de 15h à 16h**, pour une séance de gym animée par Marie-Pascale EPINOUX.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :
Lucienne AMAURES 05 45 98 53 82
Josette MICHELOT 05 45 98 62 33
Jeanne MONTRIGNAC 05 45 98 52 53

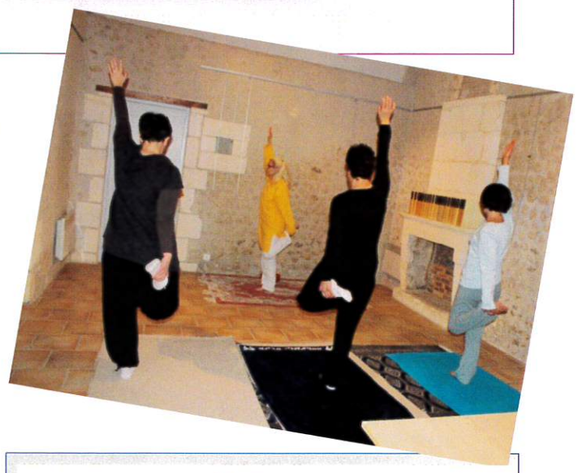

Avec les Footeux

Au sixième tour de la Coupe du Centre-Ouest, notre formation recevait une très bonne équipe de Charente-Maritime Pont l'Abbé d'Arnoult.

Menés 2 à 0 au repos les nôtres attaquaient la reprise pied au plancher et dès le début manquaient l'immanquable ; ce fut le tournant du match et sur corner les visiteurs aggravaient la marque. Sans se décourager les locaux sauvaient l'honneur juste avant la fin du temps réglementaire.

La coupe est finie, place maintenant au championnat : les quatre équipes séniors ne le débutent pas mal et pour ne pas être en reste les équipes de jeunes suivent l'exemple des plus vieux.

Activités festives et lucratives du Club

La soirée fruit de mer début novembre et le repas de la St Sylvestre ont connu leur succès habituel ce qui conforte l'équipe organisatrice, et les finances du Club.

Enfin, comment le Club de Foot, ses joueurs et dirigeants pourraient oublier de remercier la commune pour les efforts consentis pour réparer, améliorer, mettre aux normes les vestiaires ? (voir article page 8).

La meilleure façon de remercier est encore de porter haut les couleurs de SAINT SEVERIN et aussi de veiller au respect des installations et d'entretenir les locaux mis à disposition.

Pour que vive et prospère
l'Entente ST SEVERIN PALLUAUD

Yoga

Cours de YOGA à Saint Séverin

avec **Madame Esther Lamandier**
Salle du Vieux Four
coté Mairie de Saint Séverin
le JEUDI de 17h à 18h30.

* 8 euros le cours
* premier cours d'essai gratuit
* Cours bilingue : français-anglais.

Dates des cours au premier trimestre 2010
Les 4 - 11 et 18 Mars.

Pour contacter Mme Lamandier
05.45.98.60.47 ou 06.98.40.33.72
Adresse mail : lamandieresther@aol.com

Apporter un tapis de sol , un coussin ferme ,
une tenue confortable ,
et une petite couverture pour la relaxation.
Esther Lamandier
Place du château
16390 Saint Séverin.

Association franco-anglophone VIVRE ENSEMBLE

Trait d'union entre la population française et nord-européenne sur notre commune.
Une quarantaine d'adhérents et des échanges enrichissants entre les générations.

Prochaine chasse aux oeufs de Pâques
Lundi 5 avril 2010
Parc de la mairie

Cours de français et d'anglais

En plus des cours de Français pour les Anglais, L'association propose maintenant des cours d'anglais pour les Français désireux de se perfectionner. Hillary Gault, professeur expérimentée d'origine britannique, dispense les cours par groupes de 10 personnes maximum. Avec un cours pour débutants, ambiance décontractée, pédagogie ludique. Et un cours de niveau avancé pour les plus studieux...

Inscription et renseignements: 05 45 98 37 23

vivreensemble@hotmail.fr

Intervention des bénévoles de l'association dans l'école pour des séances de découverte de la langue et de la culture anglaise. Moments d'échanges très appréciés par les enfants.

Calendrier des manifestations 2010

Mercredi 17 mars: Soirée St Patrick au Coquelicot à St Paul Lizonne

Lundi 5 avril: Matinée chasse aux oeufs de Pâques dans le parc de la mairie

Dimanche 23 mai: Garden party chez Jennifer, ouverte à tous.

Samedi 12 juin: Soirée musicale à la salle des fêtes.

Sylvie HERRON

Jumelage

Le conseil municipal avait reçu au printemps, une lettre très émouvante d' **Hubert BALTHAZAR**, ancien président du Comité de Jumelage Belge, disant l'attachement de nos jumeaux aux sympathiques échanges annuels. Un courrier d'**Hervé SEGHERS** suivait, invitant les français à monter pour le week-end de l'ascension. Une assemblée générale était alors provoquée et un nouveau constitué :

Président : Alain RIVIERE
Secrétaire : Danièle PELLEGRIN
Trésorier : M. Edith PLANTIVERT

24 charentais sont donc partis .... et revenus ravis de l'accueil toujours aussi chaleureux, du séjour, de l'ambiance. De leur voyage, ils ont rapporté le message d'amitié des Condroziens et leur souhait d'être là pour l'Ascension 2010.

Les charentais les recevront avec beaucoup de plaisir ; seul souci, les familles accueillantes risquent manquer ... alors, nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient recevoir une personne, une famille, merci de vous signaler à la mairie, auprès du Maire ou de J.Cl Moreau.

Depuis lors, l'association multiplie les manifestations et a renoué en juin avec le traditionnel **FEU DE SAINT JEAN** allumé pour la première fois, à la guinguette. Il faut croire que la manifestation correspond à une attente de la population, car elle a été une parfaite réussite.

Les absents ont toujours tort, et ceux qui ont boudé la soirée de la **ST VALENTIN** le 13 février ont raté une bonne occasion de s'amuser dans une ambiance familiale et bon enfant. Musique adaptée, repas varié et copieux. Merci pour cet excellent moment festif

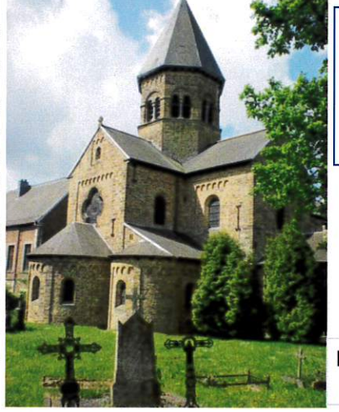

La magnifique église de Saint Séverin

Comité « Culture et Loisirs

Manifestations prévues

08 mai 2010
à partir de 20 h. 45
pièce de théâtre par la troupe SYBALO
à la salle des fêtes de Saint-Sèverin
21 h.
entrée 5 euros
gratuit jusqu'à 12 ans

3 4 et 5 juillet
FRAIRIE
courses de vélo, samedi après-midi
marché fermier, samedi soir,
concours de pétanque, dimanche après-midi
feu d'artifice lundi soir.

29 août
FETES DES BATTAGES
Repas à l'ancienne
Vide grenier

14 novembre
loto
à la salle des fêtes

Croq Mi t'Aime

Charlotte Dares
Route du Breuil 16390 St Séverin : **0545785144**
Corinne Ciriani-Lachor
La Croix 16390 Nabinaud : **0545980799**
Corinne Jancou
Les Patinets 16390 St Séverin : **0545986137**

Les Assistantes Maternelles de *Croq Mi t'Aime* remercient toutes les personnes qui ont apporté leurs dons et leur aide lors de la Collecte et celles qui les ont soutenues le jour de la Braderie Petite Enfance du 03 octobre dernier.
La vente a été un réel succès et de nouvelles manifestations sont prévues pour 2009 et 2010 !
Nous comptons sur votre présence !
Merci de votre fidélité.
Les Assistantes Maternelles de Croq Mi t'Aime

Nouveaux résidants

	BIENVENUE à	
M Mme	**BEAUDUT Didier**	Rue du Condroz
M Mme	**CHEN-YIN-HUO Elor**	La Champagne
Mme	**BEAU Pauline**	La Champagne
M Mme	**GIET Laurent**	La Champagne
M	**SCOTT JACKSON Roland**	Place de la Poste
M	**QUERNEC Dominique**	Place de la Poste
Mme	**WINDRESTEIN Nathalie**	Rue des Sources
M	**SAUDOUT Jean-Paul**	Les Patinets
M	**OUZEAU Allain**	Les Patinets
M	**LANG Patrick**	Les Patinets
M Mme	**COIFFARD Sylvain VERNET Adélaïde**	Le Cuq
M	**CHEIN Jeremy**	Grand Rue
M Mme	**BLACKMANN**	Grand Rue
M	**SERHIR Mustapha**	Route d'Aubeterre
Mme	**BENARD Josette**	Route d'Aubeterre
M Mme	**GABEAUD Jean-Louis DUBRANLE Angélique**	Route d'Aubeterre
Mme	**BRASSEUR Jeanine**	Rue du Périgord
M	**BRATEK Anthony**	Rue du Périgord
Mme	**PERIER Gilberte**	La Pavancelle
M Mme	**FRITCHLEY**	Grand Portail

Bibliothèque

La bibliothèque a retrouvé son ancien cadre, dans les bureaux au sous-sol de la mairie. Vous trouverez ci-contre, les dates d'ouverture prévues, les horaires étant inchangés :

de 10 H. à 11 H. 30

2010	JOURS
mars	2 et 16
Avril	20
mai	4 et 18
juin	1 et 15
juillet	6 et 20
Août	3 et 17
Sept	7 et 21
Oct	5 et 19
Nov	2 et 16
Déc	7 et 21

Rappels utiles

Notre e-mail : mairiesaintseverin@yahoo.fr
Merci aux personnes ayant une adresse internet de bien vouloir nous écrire, afin que nous puissions à notre tour récupérer leur e.mail et pouvoir ainsi les joindre ou les informer plus facilement et plus rapidement.

Retrouvez le BIS
sur le site de la commune
www.saintseverincharente.fr

Rappel DES JOURS et HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vend de 8 h 30 à 12 h 30
PERMANENCE TELEPHONIQUE
du lundi au vend de 13 h. 30 à 16 h 30

DERNIERE MINUTE

La commune
recherche
un exploitant pour l'activité saisonnière de la Guinguette à partir du 15 mai …
Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature à la mairie jusqu'au 30 avril 2010

À LOUER
HANGAR 800 m²
Route d'aubeterre
Renseignements :
Mme Vallade 05.45.98.91.08

ORCHIDÉE

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Près d'1 femme sur 9 sera confrontée à un cancer du sein au cours de sa vie

Le dépistage s'impose comme un moyen incontournable de lutter contre ce cancer.

En Charente, on estime qu'**un tiers des femmes de 50 à 74 ans** concernées par ce dépistage sont **peu ou pas suivies par mammographie**.

La campagne de dépistage permet aux femmes de **bénéficier tous les 2 ans d'un examen de qualité**, pris en charge à 100 %. Les mammographies normales y sont systématiquement relues (double lecture) par un second radiologue. Ainsi en moyenne, ce sont près de **6.2 % des cancers**, non décelés lors de la première lecture, qui sont identifiés grâce à la seconde lecture.

Grâce au dépistage, environ 60 % des cancers sont diagnostiqués à un stade précoce et ont par conséquent des chances de guérison définitive supérieures à 90 %.

ORCHIDÉE
78 rue de la corderie
16023 ANGOULÊME Cedex
05 45 68 30 21

Rappels utiles (suite)

Pass Transport

Le Conseil Général reconduit pour 2010, l'aide à la mobilité pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les jeunes sans moyen de locomotion. Sous certaines conditions, un carnet de chèques d'un montant de 60 € (à utiliser en une ou plusieurs fois) peut leur être attribué.
Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie qui vous aidera à les obtenir.

La foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du château
* à 9 h. précises les 1er et 3ème vendredi du mois (voir jours ci-contre)
* vers 9 h.15 pendant les vacances scolaires.
Nous remercions Hélène, pour le relais qu'elle effectue entre les usagers et la mairie.

2010	JOURS
mars	5 et 19
Avril	2 et 16
mai	7 et 21
juin	4 et 18
juillet	2 / 16 et 31
Août	6 et 20
Sept	3 et 17
Oct	1 / 15 et 29
Nov	5 et 19
Déc	3 et 17

Emploi — Social

POINT RENCONTRE EMPLOI
À SAINT SEVERIN

Chaque mardi matin entre 9 H.30 et 12 H. au local de la Maison des Jeunes (près de la Poste), Odette PEREZ de l'AAISC anime un POINT RENCONTRE EMPLOI. Vous pouvez y consulter des offres d'emploi, la presse, y élaborer votre CV, des lettres de motivation, réfléchir sur votre projet professionnel et projet de formation.

AAISC 05.45.78.06.45
Du lundi au jeudi : 9 H à 12 H. et 14 H. à 17 H.

ASSISTANTE SOCIALE

Suivant votre cas ou vos attentes, les assistantes sociales du secteur peuvent vous fixer un rendez-vous à la mairie de ST SEVERIN, où une salle est mise à leur disposition.

Pour ce faire, appelez le CENTRE MEDICO SOCIAL de CHALAIS qui vous dirigera et vous fixera le RENDEZ VOUS .

Appelez le 05.45.98.21.49

Dans quelques mois, ces services seront regroupés au RELAIS DE SERVICES PUBLICS, L'information vous parviendra en temps utile.

Ordures Ménagères

2010	COLLECTE sacs jaunes	COLLECTE sacs noirs
janvier	15 et 29	LE BOURG Tous les lundis
février	12 et 26	
mars	12 et 26	LES VILLAGES Tous les Jeudis
avril	10 et 23	
mai	7 et 21	Renseignements : http://ww.calitom.com
juin	4 et 18	Report jours fériés
juillet	2 , 17 et 30	Dans une semaine comportant un jour férié, les collectes (sac jaune et sac noir) sont décalées d'une journée à partir de ce jour férié
Août	13 et 27	
septembre	10 et 24	
octobre	8 et 22	
novembre	6 et 19	
décembre	3 , 17 et 31	

RAPPEL DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE NABINAUD
LUNDI JEUDI VENDREDI SAMEDI de 9 h. à 12 h et de 14 h. à 18h..
MERCREDI de 14 h. à 18h.
05.45.98.40.75

Les tarifs des Services

TRANSPORTS OCCASIONNELS	Tarif au 01/10/2009
Associations communales loi 1901	0.40 €
Association LECAU	0.80 €
Sorties scolaires	1.45 €
Maison de retraite d' AUBETERRE (minimum 50 €)	1.45 €
Foire de Ribérac	4 € /déplacement
Au 01/01/2010	

SALLE DU VIEUX FOUR	1 jour	semaine
COURS à but lucratif	10.00	40.00
apéritif		
Exposition		20.00
Chèques caution	150.00	150.00
AIRE DE DETENTE (prairie de chez Montet)		
LOCATION DU SITE (nu) en accord avec l'exploitant de la guinguette	**20.00**	
Chèques caution	150.00	150.00

SALLE DES FÊTES PARTICULIERS HABITANTS LA COMMUNE	1 jour	2 jours
Salle des fêtes (tables et chaises comprises)	80.00	130.00
Cuisine complète (gaz compris)	20.00	20.00
vaisselle	20.00	20.00
	120.00	**170.00**
Chauffage (du 15 octobre au 15 mai)	30.00	50.00
	150.00	**220.00**
Chèques caution	150.00	150.00
ASSOCIATIONS COMMUNALES	gratuit	gratuit
ASSEMBLEES GENERALES, REUNIONS	Si pas de but lucratif gratuit	
ENTREPRISES DU TERRITOIRE MANIFESTATION A BUT LUCRATIF	1 jour	2 jours
Salle des fêtes (tables et chaises comprises)	40.00	85.00
Cuisine complète (gaz compris)	10.00	10.00
vaisselle	10.00	10.00
	60.00	**85.00**
Chauffage (du 15 octobre au 15 mai)	15.00	25.00
	75.00	**110.00**
caution	150.00	150.00

CONCESSIONS CIMETIERE	Tarif au 01/01/2010
Concession simple (2.50 m * 1 m)	90 €
Concession double (2.50 m * 2 m)	180 €
Columbarium prestige (octogonal)	500 €
Columbarium modulable	500 €

EAU (facturé par le SIAEP de la FONT DU GOUR)	Tarif au 01/01/2010
MONTANT DE LA PART FIXE	63.00 €
PRIX DU M3 d'EAU HT (hors taxes et redevances publics)	1.10 € ht
Ouverture de compteurs HT	43.00 €
Fermeture de compteurs HT	43.00 €
Vérification compteur forfait HT	48.00 €

ASSAINISSEMENT	HT	TTC
Abonnement Payable pour l'année N au 1er semestre	73.22	76.23
M³ consommés = m³ eau facturés Tous les m³ consommés dans l'année N, payable au 2ème semestre	1.83	1.92
Raccordement au réseau (construction neuve)		1 000

TABLES EN BOIS	
1 table et 2 tréteaux Téléphoner au secrétariat pour réserver	1 €
TIVOLI	
Habitant de la commune	50 €
Hors commune	100 €

SALLE DES FÊTES PARTICULIERS ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	1 jour	2 jours
Salle des fêtes (tables et chaises comprises)	130.00	160.00
Cuisine complète (gaz compris)	30.00	30.00
vaisselle	30.00	30.00
	190.00	**220.00**
Chauffage (du 15 octobre au 15 mai)	30.00	30.00
	220.00	**250.00**
Chèques caution	150.00	150.00
ASSEMBLEES GENERALES, REUNIONS EN LIEN AVEC LES ACTIVITES COMMUNALES	Si pas de but lucratif gratuit	